Techno, sérieuses, cocasses et utopiques : les Universités d'été de l'architecture ont suscité plus de 200 contributions et commentaires

Architecture
Publié le vendredi 10 octobre 2014

L'Ordre des architectes a organisé tout l'été des Universités d'été d'un type un peu particulier, sous la forme d'un forum d'échanges et de débats sur un site internet dédié (www.universites-architecture.org). Elles se clôtureront prochainement, le 16 octobre à Marseille. "Le forum a recueilli plus de 200 contributions et commentaires", selon l'Ordre, qui se félicite de cette "superbe mobilisation de la maitrise d'œuvre, de journalistes, d'experts, d'élus municipaux et parlementaires…" autour du thème de la fabrique de la ville.
Par exemple : "Si l'on savait tout ce que l'on peut oser", contribution de l'architecte Paul Chemetov ; "Relancer l'innovation architecturale", contribution du député Patrick Bloche ; "Pour une nouvelle urbanité", contribution de l'ancien ministre Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret ; "Ce n'est pas la taille qui compte", contribution de l'architecte Julien Vincent ; "Changer d'échelle pour réinventer la ville", contribution d'Olivier Bianchi, maire de Clermont-Ferrand ; "La ville est d'abord une communauté humaine", contribution de François Zocchetto, maire de Laval ; "Assurer l'attractivité résidentielle d'un secteur en rénovation urbaine", contribution de Gilbert Meyer, maire de Colmar ; "Rénover l'architecture", contribution de François de Mazières, député des Yvelines, maire de Versailles ; "Le marketing écologique", contribution de l'architecte Alexis Delinselle ; "La mutation des pavillonnaires à l'épreuve du projet urbain", contribution des CAUE de l'Hérault, du Puy-de-Dôme et de la Gironde ; "Le futur de la ville : qui veut gagner un million ? (ou les architectes à l'heure du benchmarking territorial)", contribution de Jean-Louis Violeau, sociologue ; "Bien habiter la ville", contribution d'Ariella Masboungi, architecte-urbaniste…

V.L.

En savoir plus
Aller plus loin sur le web
Les contributions en ligne sur le site dédié

Localtis © Tous droits réservés